



DÉLÉGATION DE HAUTE-NORMANDIE

<https://hautenormandie.secours-catholique.org>

Le Secours Catholique de Haute-Normandie s'engage aux côtés du Collectif étudiants internationaux du Havre : "Pour une vie étudiante juste, digne et fraternelle"

PRISE DE POSITION

18/11/2022

La précarité étudiante au Havre

Au Havre, le Secours Catholique écoute et accompagne les étudiants en situation de précarité, nombreux à rencontrer des difficultés pour se loger, se nourrir et assumer l'ensemble des frais liés à leur cursus. Les étudiants étrangers sont les plus touchés.

Le soir du jeudi 6 octobre 2022, ils étaient 203 étudiants à se presser au rendez-vous de la première distribution alimentaire de l'année universitaire 2022-2023, dans les locaux du Secours Catholique, au 54 rue Michelet, à dix minutes à pied des facultés.

Si leur nombre a de quoi impressionner, l'opération s'est déroulée dans une atmosphère détendue. Le babyfoot positionné au milieu de la salle a été pris d'assaut, une buvette avec boissons chaudes et confiseries était mise à disposition des étudiants. Provenant de tous les établissements universitaires de la ville, ils ont eu vent de cette distribution via la page Facebook "**Young Caritas LH**". Une semaine plus tôt, ils étaient plus de 400 étudiants pour la distribution alimentaire des restos du cœur du Havre.

La distribution est organisée par l'aumônerie catholique des étudiants du Havre, deux jeudis par mois. Munis de 3,20 € et leur carte étudiante, les étudiants remplissent leurs cabas de denrées en provenance de la banque alimentaire.

Préoccupé par ces situations qui frisent la détresse, le Secours Catholique assure une permanence d'aide sociale, deux jeudis par mois, en alternance avec la distribution alimentaire. Des bénévoles reçoivent en tête-à-tête les jeunes qui viennent sans rendez-vous, et décident ensuite, collégialement, du soutien qu'ils peuvent apporter.

"On essaie de trouver d'abord des solutions autres que financières : en activant nos réseaux personnels, en orientant les étudiants vers les services adéquats. On se sent parfois impuissant face aux galères des jeunes, mais l'accueil et l'écoute sont importants. On prend le temps, ça crée du lien...".

En cette rentrée 2022 au Havre, les difficultés s'aggravent, surtout pour les étudiants étrangers et plus particulièrement pour les primo arrivants.

En effet, depuis cette année, les frais d'inscription à l'université du Havre pour l'année 2022/2023 sont fixés à 2770 euros pour une licence et 3770 euros pour un master par le ministère de l'Enseignement supérieur, pour les étudiants ressortissants d'un pays hors Espace Economique Européen.

Lettre aux élus et responsables de l'université du Havre

POUR UNE VIE ETUDIANTE JUSTE, DIGNE ET FRATERNELLE

Le Secours Catholique invite les acteurs décisionnels publics de l'université du Havre et les pouvoirs publics à prendre en compte et écouter la parole des étudiants et étudiantes au Havre, en agissant en faveur de celles et ceux qui sont en très grande difficulté, à la fois financière du fait de l'augmentation exorbitante des droits et frais d'inscription à l'université du Havre (2770 euros la Licence et 3770 euros en Master), et à la fois au niveau alimentaire et en terme de logement.

Le Secours Catholique demande instamment :

1. D'instaurer un même montant tarifaire d'inscription POUR TOUS les étudiants, français et étrangers, inscrits à l'université du Havre. Cela suppose l'exonération partielle des frais d'inscription pour tous les étudiants étrangers qui sont arrivés pour la première fois à l'université du Havre à la rentrée 2022,
2. De permettre un accès digne au logement pour tout étudiant au Havre,
3. De renforcer les moyens humains pour un réel accompagnement social des étudiants au Havre,
4. De simplifier et accélérer les procédures administratives (obtention des rendez-vous à la maison de l'étudiant, délivrance des titres de séjour à la sous-

préfecture...).

Manifeste du Collectif Etudiants Internationaux du Havre

Le 7 novembre dernier, les représentants du collectif des étudiants étrangers de l'université du Havre attiraient l'attention du président de l'université du Havre, du sous-préfet du Havre et des élus locaux du Havre sur la situation d'extrême précarité dans laquelle se trouvent les étudiants ressortissants d'un pays hors Espace Economique Européen depuis le début d'année universitaire 2022-2023. Ceci en raison des frais d'inscription qui ont été multipliés par 16 par rapport à l'année dernière. Pour rappel, le collectif compte aujourd'hui un peu plus de 250 étudiants. Face à cette hausse spectaculaire qui plonge les étudiants dans des situations de grande précarité, le collectif a sollicité une rencontre auprès du président de l'université du Havre, du sous-préfet du Havre et des élus locaux du Havre et de la région Normandie.

Après divers échanges et rendez-vous avec l'université et certains élus (locaux, départementaux et régionaux) le collectif d'étudiants internationaux de l'université du Havre, en date du 26 janvier 2023 :

1. Continue de demander l'exonération partielle des frais d'inscription pour tous les étudiants étrangers « extra-communautaires », qui ont choisi de venir faire leurs études à l'université du Havre à la rentrée 2022-2023, et faute d'une communication tardive, claire et transparente (et pour certains inexistante) concernant la tarification différenciée n'ont pas pu choisir une autre université que celle du Havre.
2. A défaut de pouvoir rencontrer le président de l'université Le Havre-Normandie, demande à être reçu très rapidement par le Conseil d'administration de l'université dans son ensemble.
3. Demande aux responsables de l'université Le Havre-Normandie de faire toute la lumière sur les modalités de communication qui ont été mise en place l'an passé par

l'université pour informer de façon anticipée, claire et transparente, sur sa décision du 10 mars 2022 d'appliquer les droits différenciés à compter de la rentrée universitaire 2022-2023.

4. Demande à Mme Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur, à se saisir dès maintenant du dossier nous concernant afin de nous aider dans notre cause.

5. Demande que la commission sociale de l'université Le Havre-Normandie nous aide à surmonter les difficultés financières et de logement qui sont les nôtres du fait des frais d'inscription différenciés, et qui nous plongent dans une très grande précarité.

<https://hautenormandie.secours-catholique.org/notre-actualite/le-secours-catholique-haute-normandie-sengage-aux-cotes-du-collectif-etudiants>